

Direction des Déchets et de la Propreté

	Je soussigné (e)
	Demeurant à
	Propriétaire ou syndic de l'immeuble sis à Reims
	autorise la Ville de Reims à procéder à l'enlèvement de l'affichage sauvage ou du graffiti apposé sur la façade de cet immeuble.
	Par ailleurs, je prends acte que la présente autorisation n'engage pas la Ville de Reims à enlever, systématiquement, l'affichage ou les graffiti qui seraient apposés sur cet immeuble.
	De plus, je m'engage à ne pas poursuivre la Ville de Reims au cas où ma propriété subirait des dégradations du fait de cet enlèvement et à supporter les frais de remise en état de ma propriété qui pourraient en résulter.
	Fait à, le
3 rue Arthur Décès 51100 REIMS	
Téléphone 03.26.77.71.10	
Fax 03.26.77.70.66	(signature)

Notre politique de confidentialité est conçue pour vous informer de la façon dont nous utilisons vos données personnelles. Nous vous expliquons également quels sont vos droits et la façon de les exercer sur le site internet : https://www.reims.fr/mentions-legales-21.html